

Initiatives ministérielles

Les néo-démocrates de ce coin-ci de la Chambre ne sont pas les seuls à préconiser le système de double vérification pour les institutions financières. Au comité, il y avait un député conservateur qui appuyait également ce système. Il y en a un autre, soit le député de Markham, qui a voté hier comme notre parti, c'est-à-dire en faveur du système de double vérification.

Hier, comme je l'avais par erreur associé aux autres députés conservateurs qui approuvaient l'élimination du système de double vérification, mon collègue de Cambridge a invoqué le Règlement pour signaler que d'autres pays, qui n'avaient jusqu'à maintenant qu'un système à un seul vérificateur, envisagent la possibilité d'adopter le système de double vérification.

Une voix: Voulez-vous dire que nous sommes en train de faire un pas en arrière pendant qu'ils en font un en avant?

M. Rodriguez: Exactement. Ils veulent passer d'un vérificateur à deux vérificateurs pour les institutions financières. Pendant qu'ils progressent, nous reculons.

Encore une fois, je vous supplie d'accéder à notre demande. Je sais que le député d'en face, notre collègue de Mississauga-Sud, celui qui agit comme ministre de service, adore ce poste. Si vous ne pouvez pas être ministre d'État responsable des finances, vous pouvez au moins être ministre de service. Je sais qu'il pourrait se précipiter dans les coulisses et consulter les fonctionnaires, car c'est sa dernière chance de faire quelque chose pour les déposants, les investisseurs et la population du Canada. Il pourrait revenir juste au moment où vous allez mettre la question aux voix, monsieur le Président. Il pourrait revenir rapidement et dire: «Nous mettrons sur pied le système de double vérification.»

M. Pat Sobeski (Cambridge): Monsieur le Président, je veux simplement apporter une précision. Je crois que le député a induit en erreur son collègue d'Oshawa. Les banques avaient un système de double vérification, et hier, contrairement à ce que je désirais, on a décidé que les banques auraient désormais la possibilité de faire affaire avec un seul vérificateur. Toutefois, les sociétés d'assurances ne traitent actuellement qu'avec un seul vérificateur, et le député de Nickel Belt veut leur en imposer deux; la situation est très différente.

Je tiens également à préciser que, pendant les travaux du comité, cette question n'a jamais été soulevée.

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, il s'agit encore une fois d'une motion semblable à celles dont nous avons discuté à la Chambre au cours des deux derniers jours relativement aux lois sur les banques et sur les sociétés de fiducie.

Cette question a été soulevée au Comité des finances, et on a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'avoir deux vérificateurs. De plus, le surintendant des institutions financières, qui connaît très bien tout ce secteur, a dit qu'il ne voyait aucune raison d'avoir deux vérificateurs.

Peut-être que cela semble être une bonne idée, mais si ce n'est pas nécessaire, comme c'est l'avis du surintendant des institutions financières, alors pourquoi imposer cette dépense supplémentaire aux sociétés d'assurances, qui finiront par aller chercher cet argent dans les poches de leurs clients en augmentant les primes ou par d'autres moyens?

Comme notre parti estime que c'est une dépense inutile, nous ne sommes certainement pas disposés à accepter cette proposition.

Par conséquent, les députés de notre parti voteront contre cet amendement.

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, le député de Cambridge a dit que mon collègue allait trop loin en demandant qu'il y ait deux vérificateurs alors que la loi actuelle en exige seulement un. Cependant, il n'a peut-être pas entendu mon collègue lorsque celui-ci a mentionné que cet ensemble de mesures législatives que nous étudions permettra aux sociétés d'assurances de devenir des institutions beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont actuellement et de faire tout ce que les banques font.

La situation est donc totalement différente. Je vois qu'une discussion est en cours, monsieur le Président. Le député de Cambridge dit que les sociétés d'assurances ne pourront pas accepter de dépôts, alors que le député de Nickel Belt soutient qu'elles pourront accepter certains dépôts. Je ne sais pas quel genre de dépôts elles pourront accepter, et je ne crois pas que cela ait une grande importance. Toutefois, je sais que l'une des raisons pour lesquelles la Chambre étudie actuellement cette mesure législative, c'est que certaines personnes influentes qui veulent que les sociétés d'assurances jouent un rôle beaucoup plus important dans les affaires financières du Canada réclament l'adoption de ce projet de loi. Et c'est probablement ce qui arrivera une fois que nous en aurons terminé l'étude.